

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL LES QUARTIERS DU CANAL
(l'« Organisation »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026 DES MEMBRES DE L'ORGANISATION

En date du 18 mars 2026 à 14h00

Assemblée virtuelle tenue sur la plateforme Zoom

SONT PRÉSENTS :

Nom	Organisation / Commerce
Nicolas Canigiani	PhysioExtra
Gaëlle Cerf	Association des restaurateurs de rue
Stéphanie Bédard	Arthurs Nosh Bar
Marion Bertoche	Florilège Jardinierie
Laila Mujica	Tempress Beauty
Mathieu Jodoin	Marché Avril
Nicolas Jolicoeur	Conseiller d'arrondissement, Arrondissement du Sud-Ouest
Benoit Lacasse	Atelier Auguste et - 18
Alejandro Quijano	Juanitos
Lise Labelle	Antiquité sur la Table
Pascale Robillard	Arsenal art contemporain
Sylvie Laframboise	Caisse Desjardins des Jardins du Sud-Ouest
Toby Lyle	Pub Burgundy Lion
Waita Mendoza	MR-63
Josa Maule	MSOPA (Montreal School of Performing Arts)

Étant tous membres en règle de l'Organisation.

Avec l'accord des membres présents à la réunion, Cyrille Bodiot (hôte; directeur général), Maëliiss Helec (co-hôte), Yoana Stoeva (co-hôte), Sarah Fryde (SDC Les Quartiers du Canal), Rola Ajam (CPA auditrice et associée du cabinet BDT Beaudoin Doray Tremblay) et Sophie Tremblay (Delegatus Services Juridiques inc.) sont aussi présents à l'assemblée.

Assistent également à l'assemblée à titre d'observateurs : Josée-Anne Derome (PME MTL Grand Sud-Ouest), Rami M'rad (Ville de Montréal), Magalie Roux (CCSOM) et Laurie Fourot (MR-63 – Corridor culturel).

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle de l'Organisation est déclarée ouverte à 14h06.

Nicolas Canigiani accueille les participants avec un mot de bienvenue. Il rappelle que l'assemblée est principalement consacrée à la présentation des états financiers audités et au bilan des activités de l'Organisation, et souligne la qualité du travail accompli par la direction générale et son équipe au cours de la dernière année.

2. PRÉSIDENTE ET SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026

Il est proposé à l'assemblée que Sophie Tremblay, avocate chez Delegatus Services Juridiques inc., soit nommée présidente de l'assemblée générale annuelle et que Yoana Stoeva soit désignée secrétaire de l'assemblée. Gaëlle Cerf propose. Marion Bertoche appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

RÉSOLUTION M2026/03/18-1

IL EST RÉSOLU QUE:

« Sophie Tremblay soit nommée présidente de la présente assemblée générale annuelle de l'Organisation. »

RÉSOLUTION M2026/03/18-2

IL EST RÉSOLU QUE:

« Yoana Stoeva soit nommée secrétaire de la présente assemblée générale annuelle de l'Organisation. »

3. CONFORMITÉ DE L'ASSEMBLÉE (QUORUM)

Sophie Tremblay se présente et explique les règles de fonctionnement pour intervenir sur la plateforme Zoom pendant l'assemblée. Elle invite les participants à lever la main virtuelle pour obtenir un droit de parole et à renommer leur fenêtre en indiquant la lettre « V » s'ils sont membres votants ou « O » s'ils sont observateurs, suivie de leur nom et, entre parenthèses, du commerce ou de l'organisation qu'ils représentent, afin de faciliter la prise de notes.

Sophie Tremblay rappelle que l'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents afférents ont été transmis aux membres préalablement à la rencontre.

Sophie Tremblay constate la présence d'au moins 15 membres, en incluant les procurations reçues en amont de la rencontre, conformément aux règlements généraux, et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sophie Tremblay présente les points à l'ordre du jour, transmis aux membres préalablement à la rencontre, et demande si un participant souhaite y apporter une modification. Personne ne propose de modification.

Sophie Tremblay invite les membres à adopter l'ordre du jour. Gaëlle Cerf propose l'adoption de l'ordre du jour. Stéphanie Bédard appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

Sophie Tremblay précise qu'aucun vote formel ne sera tenu sur chacune des propositions soumises à l'assemblée : en présence d'un proposeur et d'un appuieur, et à moins qu'un membre ne demande le vote, les propositions seront réputées adoptées à l'unanimité.

RÉSOLUTION M2026/03/18-3

IL EST RÉSOLU QUE:

« L'ordre du jour de la présente assemblée générale annuelle soit adopté sans modification. »

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 19 MARS 2025

Sophie Tremblay indique que le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle a été transmis aux membres par courriel préalablement à la rencontre et demande que des membres présents lors de cette assemblée en proposent et en appuient l'adoption. Marion Bertoche propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 mars 2025. Gaëlle Cerf appuie. Il n'y a aucune demande de modification ni de vote.

RÉSOLUTION M2026/03/18-4

IL EST RÉSOLU QUE:

« Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Organisation tenue le 19 mars 2025 soit adopté sans modification. »

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Sophie Tremblay invite Rola Ajam, CPA auditrice et associée du cabinet BDT Beaudoin Doray Tremblay – comptables agréés, à présenter les états financiers audités au 31 décembre 2025.

Rola Ajam présente les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, qui comportent 19 pages. Elle présente d'abord le rapport de l'auditeur indépendant. Il s'agit d'une opinion sans réserve : à son avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Elle précise que l'opinion de l'auditeur ne s'étend pas aux autres informations, notamment au rapport d'activités présenté pendant l'assemblée, et qu'aucune forme d'assurance n'est exprimée à leur égard. Elle rappelle ensuite les responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance, soit la préparation et la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que le contrôle interne que la direction considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, de même que les responsabilités de l'auditeur, soit d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives et de délivrer un rapport contenant son opinion.

Les états financiers sont datés du 11 mars 2026. Rola Ajam débute ses explications détaillées en passant en revue les différentes pages du rapport de l'auditeur.

État des résultats

Les produits totalisent 1 090 141 \$ et sont composés des cotisations pour 493 004 \$, des subventions pour 509 621 \$ et des autres produits pour 87 516 \$. Les charges se portent à 1 141 410 \$, soit 673 522 \$ en frais de promotion et événements, 322 861 \$ en frais de fonctionnement et d'information aux membres et 145 027 \$ en frais d'administration. Il en résulte une insuffisance des produits sur les charges de 51 269 \$. L'actif net au début de l'exercice s'élevait à 489 371 \$ et l'actif net à la fin de l'exercice s'établit à 438 102 \$.

Bilan

Au 31 décembre 2025, l'encaisse s'élève à 315 477 \$, les créances à 108 846 \$ et les frais payés d'avance à 2 021 \$, pour un total d'actifs à court terme de 426 344 \$. S'y ajoutent les dépôts de garantie de 12 901 \$ et les immobilisations corporelles d'une valeur comptable nette de 55 696 \$, pour un total de l'actif de 494 941 \$. Les passifs, constitués des créateurs

et des subventions reportées, totalisent 56 839 \$. L'actif net, soit la différence entre l'actif et le passif, s'établit à 438 102 \$.

Flux de trésorerie

Rola Ajam mentionne que, pour les flux de trésorerie, l'Organisation débute avec l'insuffisance des produits sur les charges de 51 269 \$, à laquelle s'ajoute l'amortissement des immobilisations corporelles de 16 496 \$, puis la variation des principaux postes du bilan. Les activités d'investissement sont constituées d'acquisitions d'immobilisations corporelles de 9 034 \$. Il en résulte une augmentation nette de l'encaisse de 30 024 \$ qui, ajoutée au solde d'ouverture de 285 453 \$, porte la trésorerie à la fin de l'exercice à 315 477 \$.

Notes complémentaires

Rola Ajam explique qu'en ce qui a trait aux principales méthodes comptables, la direction utilise certaines estimations lors de la préparation des états financiers. Dans le cas de l'Organisation, les deux principales estimations portent sur la provision pour dépréciation, calculée à partir de pourcentages établis en fonction de l'âge des cotisations non perçues à la fin de l'exercice, et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Pour ce qui est de la comptabilisation des produits, les cotisations des membres et les intérêts afférents sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice à partir de l'imposition décrétée par la Ville de Montréal. Les apports affectés, soit les subventions, sont comptabilisés selon la méthode du report, en fonction des dépenses engagées, alors que les apports non affectés, soit les autres produits, sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Les principaux actifs financiers sont constitués de l'encaisse, des créances et des dépôts de garantie; les passifs financiers sont constitués des créditeurs et des subventions reportées. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués du solde bancaire et du placement temporaire.

En ce qui a trait aux immobilisations corporelles, il n'y a aucun changement au niveau des méthodes, des taux ni des périodes d'amortissement. Aucune dépréciation d'actifs à long terme n'a été constatée au cours de l'exercice. Quant à la ventilation des charges, les employés de l'Organisation étant affectés à plus d'une fonction, leurs salaires et charges sociales sont répartis entre les différentes fonctions selon les heures travaillées et le maximum admissible par subvention.

Au niveau des créances, les comptes clients de 181 834 \$ sont principalement constitués des cotisations des membres, pour un montant de 179 340 \$. De ce montant est retranchée la provision pour dépréciation de 85 476 \$, pour des comptes à recevoir nets de 96 358 \$, auxquels s'ajoutent les taxes de vente à recevoir de 12 488 \$, pour un total de créances de 108 846 \$.

Les immobilisations corporelles présentent un coût total de 100 358 \$, duquel est soustrait l'amortissement cumulé de 44 662 \$, pour une valeur comptable nette de 55 696 \$.

Les créiteurs, d'un total de 32 762 \$, sont constitués des salaires et vacances à payer pour 22 193 \$, des sommes dues à l'État pour 8 363 \$ et des fournisseurs pour 2 206 \$.

Les subventions reportées sont présentées sous forme de tableau réparti sur deux pages; la colonne « Revenus » correspond au montant présenté à l'état des résultats, alors que la colonne « 2025 » correspond au montant reporté au bilan.

La subvention récurrente de l'Arrondissement du Sud-Ouest, d'un montant de 50 000 \$, a été affectée en totalité aux salaires et charges sociales ainsi qu'au loyer; aucun montant n'est donc reporté à 2026.

La nouvelle subvention municipale du Programme de soutien financier visant la consolidation des sociétés de développement commercial et l'amélioration des affaires, pour les années 2025 à 2027, totalise 302 193 \$. Un revenu de subvention de 278 116 \$ a été comptabilisé au cours de l'exercice, affecté notamment au fonctionnement, à la campagne de promotion du secteur, à la brigade de propreté, à l'événement À l'Ouest de l'Adam, à l'Oktoberfest, à la Soirée Horizon, à l'Halloween, à la propreté, au Défi vert, au verdissement et à la formation en gouvernance; un montant de 24 077 \$ est reporté à 2026.

La subvention de Patrimoine canadien – Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, liée à l'hommage à Oscar Peterson, d'un montant total de 41 700 \$, a été utilisée en totalité; aucun montant n'est reporté à l'exercice suivant. La subvention municipale du Programme de piétonnisation hiver 2025, d'un montant de 125 000 \$, a également été affectée en totalité au cours de l'exercice, aux dépenses de fermetures de rue. Enfin, le solde de 14 805 \$ de la subvention municipale du Projet d'illumination hivernale, reporté de 2024, a été affecté en totalité aux décors lumineux au cours de l'exercice, alors que la subvention municipale 2022-2024, entièrement utilisée en 2024, n'a fait l'objet d'aucune affectation au cours de l'exercice.

En résumé, les revenus de subventions totalisent 509 621 \$ et un montant de 24 077 \$ est reporté à 2026.

Rola Ajam explique ensuite les opérations entre apparentés. Au cours de l'exercice, l'Organisation a versé un montant de 52 875 \$ à un organisme sans but lucratif dirigé par un administrateur et a versé des salaires et charges sociales totalisant 65 649 \$ à un proche parent d'un administrateur. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie par les apparentés.

Au niveau de l'engagement contractuel, il s'agit du bail conclu par l'Organisation pour la location d'un local, échéant le 30 septembre 2028, avec une option de renouvellement de cinq années supplémentaires. Les loyers minimums futurs totalisent 141 051 \$, soit 50 023 \$ en 2026, 51 523 \$ en 2027 et 39 505 \$ en 2028.

Quant aux instruments financiers, les principaux risques sont le risque de crédit lié aux créances, le risque de liquidité lié aux créditeurs et aux subventions reportées, ainsi que le risque de taux d'intérêt lié au placement temporaire.

Finalement, Rola Ajam mentionne que les chiffres présentés à l'état des résultats se retrouvent en détail dans les renseignements complémentaires des états financiers. Les cotisations obligatoires de 511 173 \$, moins les radiations de la Ville de Montréal de 18 169 \$, donnent un montant net de 493 004 \$. Les subventions totalisent 509 621 \$. Les autres produits, constitués des intérêts sur cotisations et sur le placement temporaire de 24 264 \$ ainsi que du socio-financement, des contributions et des commandites de 63 252 \$, totalisent 87 516 \$. Les frais de promotion et événements de 673 522 \$ comprennent notamment les frais de publicité de 39 517 \$, les frais d'événements et activités de 56 193 \$, les commandites de 8 093 \$ et les sous-contrats en développement des affaires de 89 015 \$, en plus des quatre postes correspondant aux subventions détaillées à la note sur les subventions reportées. Les frais de fonctionnement et d'information aux membres de 322 861 \$ sont constitués des salaires de 270 811 \$, des charges sociales de 48 297 \$ et des frais d'assemblées de 3 753 \$. Les frais d'administration de 145 027 \$ comprennent principalement les fournitures de 32 371 \$, le loyer de 56 012 \$, les honoraires professionnels de 16 766 \$ et l'amortissement des immobilisations corporelles de 16 496 \$.

La présentation de Rola Ajam prend fin à 14h25. Sophie Tremblay demande si les membres ont des questions. Aucune question n'est soulevée, ni dans le clavardage ni par main levée. Sophie Tremblay remercie Rola Ajam pour sa présentation claire et détaillée.

Rola Ajam quitte l'assemblée à 14h26.

7. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR COMPTABLE POUR 2026

Sophie Tremblay rappelle l'obligation, lors de l'assemblée générale annuelle, de nommer le vérificateur comptable pour l'exercice financier en cours, soit celui se terminant le 31 décembre 2026. La recommandation de l'Organisation est de reconduire le mandat du cabinet BDT Beaudoin Doray Tremblay.

Stéphanie Bédard propose la nomination du cabinet comptable BDT Beaudoin Doray Tremblay comme vérificateur comptable et Nicolas Canigiani appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

RÉSOLUTION M2026/03/18-5

IL EST RÉSOLU QUE :

« BDT Beaudoin Doray Tremblay soit nommé à titre de vérificateur comptable de l'Organisation pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 et que le mandat de ce dernier expire à la clôture de l'assemblée générale »

annuelle suivante ou lors de la nomination d'un autre bureau comptable par les membres de l'Organisation à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des membres de l'Organisation ;

QUE la rémunération du vérificateur comptable soit fixée par le conseil d'administration de l'Organisation. »

8. BILAN DES ACTIVITÉS 2025 ET ACTIVITÉS EN PLANIFICATION POUR 2026

Sophie Tremblay invite Cyrille Bodirot à présenter le bilan des activités 2025 ainsi que les activités en planification pour 2026.

Cyrille Bodirot prend la parole et remercie d'abord l'équipe de la permanence pour le travail accompli tout au long de l'année, ainsi que les administrateurs pour leur soutien, leurs idées et la confiance accordée à la permanence. Il mentionne que le bilan officiel 2025, en cours de finalisation avec Maëliiss Helec, sera transmis aux membres à la suite de l'assemblée. Il présente ensuite le bilan selon quatre axes : les services aux membres, les communications, les aménagements et les animations.

Services aux membres

Cyrille Bodirot explique que l'Organisation agit comme « boîte à outils » des entrepreneurs et des organismes des quartiers. En matière de communications aux membres, 57 infolettres ont été envoyées en 2025, avec un taux d'ouverture moyen de 29 %, comparativement à 34 infolettres en 2024, en plus d'envois de courriels ciblés. Cette augmentation s'explique notamment par la présence terrain accrue de Yoana Stoeva, entrée en poste à temps plein au cours de l'année. Celle-ci estime avoir tenu plus de 300 rencontres avec des commerçants et entreprises des quartiers au cours de l'année, notamment pour du soutien dans les demandes de permis, des suivis auprès de l'arrondissement et de l'accompagnement lié aux travaux.

En matière de réseautage, trois 5 à 7 ont été organisés chez des membres au cours de l'année, une première pour l'Organisation qui n'en avait jamais tenu autant. Le premier a connu un fort succès, alors que les deux suivants ont surtout attiré les mêmes participants; la formule sera revue en 2026 afin de la rendre plus ludique et d'attirer des membres moins connus. La Soirée Horizon 2025, tenue au Salon 1865, a reçu de très bons commentaires, notamment grâce à un espace dédié au réseautage et à la prise de rendez-vous; l'événement en sera à son cinquième anniversaire en 2026. L'Organisation a également été partenaire du Cocktail sur le canal organisé par la Chambre de commerce du Centre-Sud-Ouest de Montréal, qui reviendra en juin 2026.

Sur le plan de la représentation, Cyrille Bodirot mentionne son implication dans le dossier de la politique de la vie nocturne de Montréal ainsi que sa participation à la table de cohabitation sociale de l'Arrondissement du Sud-Ouest, aux côtés des SDC de Pointe-Saint-Charles et de Monk et d'autres associations du Sud-Ouest.

La carte privilège, lancée à la fin de 2024, s'est poursuivie en 2025 : le nombre de membres participants est passé d'une trentaine à la fin de 2024 à 46 en 2025, soit une augmentation de 14 membres de plus. Cyrille Bodiot rappelle qu'il s'agit d'un échange de bons procédés entre les membres, qui offrent des rabais ou des gratuités aux employés et propriétaires des autres organisations membres; le modèle a d'ailleurs été repris sur d'autres territoires de la Ville de Montréal.

La boutique éphémère, mise en place à la fin de 2024 et exploitée en 2025, a été prêtée à un chocolatier, Damien André, dont l'expérience a été un succès : il est maintenant à la recherche d'un local dans le Sud-Ouest et son occupation se terminera à la fin du mois d'avril 2026, après Pâques. La boutique sera de nouveau offerte en 2026, l'objectif étant de transformer ce projet pilote en projet de longue durée et d'animer en continu cette vitrine sur la rue Notre-Dame.

Les brigades de propreté se sont poursuivies en 2025 selon une formule revue, concentrée sur Saint-Henri et la Petite-Bourgogne : 10 personnes ont été engagées sur 16 semaines, sur trois parcours desservis quatre fois par semaine, ce qui a représenté plus de 300 sacs de déchets ramassés. Les parcours ont été ajustés pour 2026 et les administrations municipales se sont engagées à accroître le nombre de brigades de propreté dans le Sud-Ouest.

Enfin, le Défi vert, réalisé en collaboration avec PME MTL Grand Sud-Ouest et la Caisse Desjardins des Jardins du Sud-Ouest, a permis d'accompagner neuf commerces au moyen d'un diagnostic personnalisé portant sur des actions concrètes à mettre en place pour verdir leurs opérations et inciter leur clientèle à faire de même. Les retours des commerçants ont été très positifs et des discussions sont en cours pour reconduire le projet.

Communications

Cyrille Bodiot rappelle que le rayonnement des quartiers et des membres fait partie du mandat de l'Organisation et représente une part importante de ses dépenses. En 2025, les communications se sont traduites par deux à trois publications par semaine sur les réseaux sociaux, portant notamment sur les nouveaux membres, l'actualité des membres, les découvertes du territoire, les expériences, les événements et l'engagement communautaire. Au total, 45 réels et 32 capsules vidéo ont été produits, dans le cadre d'un partenariat avec un membre de l'Organisation, pour plus de 465 publications sur Facebook et Instagram, en plus de six campagnes publicitaires dédiées aux animations.

La couverture des événements se détaille comme suit : Montréal Boréal, 48 mentions dans les médias, 36 publications et plus de 350 stories, en plus d'affichage classique et numérique dans le métro; À l'Ouest de l'Adam, 34 publications, 294 stories et 25 mentions dans les médias; Oscar Peterson – 100 ans d'une légende, 10 publications, 76 stories et 6 mentions dans les médias; L'Afrique c'est chic, 6 publications et 106 stories; l'Oktoberfest, 4 publications; l'Halloween, 10 publications; et la campagne de Noël, 25 publications et 25 stories.

Ces actions ont permis de mettre de l'avant plus de 170 membres au cours de l'année 2025,

de générer plus de 820 000 vues grâce aux vidéos, plus de 34 000 interactions (commentaires, partages et réponses), plus de 2 millions de vues sur l'ensemble des contenus publiés et plus de 1,4 million de nouveaux comptes atteints. L'Organisation a également obtenu 9 736 nouveaux abonnés sur ses réseaux sociaux en 2025, soit environ le tiers de sa communauté actuelle.

En matière de communication touristique, Cyrille Bodiot souligne que les quartiers se situent à la frontière entre quartiers de vie et quartiers de destination et accueillent des lieux culturels et des commerces qui attirent les touristes. L'Organisation est partenaire de Tourisme Montréal, avec qui elle a organisé des 5 à 7 et à qui elle offre des séances d'information à l'intention des agents de son bureau d'information touristique, en plus de participer au Salon du tourisme.

Une nouvelle collaboration a par ailleurs été établie avec le guide touristique Le Petit Futé. L'Organisation a participé à la révision du contenu concernant les quartiers et formulé des recommandations qui ont été retenues : l'édition 2026 comprendra une double page dans les guides de Montréal et de Québec, une page reportage dédiée aux Quartiers du Canal ainsi que des parcours d'incontournables couvrant Saint-Henri, la Petite-Bourgogne et Griffintown. Des tarifs préférentiels ont également été négociés pour les membres qui souhaitent y accroître leur visibilité. Cyrille Bodiot précise que la page Québec du site du Petit Futé a généré plus de 280 000 visites et que 50 000 guides ont été vendus, ce qui renforce la notoriété de la marque des quartiers et génère du trafic qualifié vers les plateformes numériques de l'Organisation.

Aménagements

En matière d'aménagement, 17 carrés d'arbres ont été verdis en 2025, principalement sur la rue Notre-Dame, vers l'ouest, et sur la rue Saint-Jacques. Cyrille Bodiot indique que l'Organisation souhaite poursuivre le verdissement en 2026, sans que la forme en soit encore arrêtée, l'objectif étant d'intervenir, en collaboration avec l'arrondissement, dans les secteurs qui en ont le plus besoin. L'Organisation prête également chaque année quatre conteneurs-terrasses à des commerces qui souhaitent s'essayer à une terrasse ou à un placotoir; l'un d'eux a dû être retiré à la suite de l'incendie survenu au cours de l'été à proximité de la Banque Nationale. Ces conteneurs seront de nouveau offerts en 2026.

L'Organisation a par ailleurs participé à une campagne d'Halloween en installant des boîtes musicales interactives et décorées le long de son parcours, et a réinstallé ses 82 luminaires de Noël sur les rues Notre-Dame et Peel, ainsi que les 50 oriflammes achetées en 2024, qui identifient les secteurs des Quartiers du Canal. Il précise que l'Organisation souhaite augmenter le nombre de luminaires au cours des prochaines années, notamment sur les rues de la Montagne et Atwater, ce qui nécessite toutefois des budgets importants.

Le dernier projet d'aménagement est celui de la ruelle verte située derrière les restaurants de la rue Notre-Dame, donnant sur le Centre culturel Georges-Vanier et la bibliothèque. Les travaux débuteront prochainement et devraient se terminer au mois de juin 2026. Il s'agit d'un projet collaboratif entre les commerçants des quartiers et les citoyens qui vivent autour de la ruelle, une première à Montréal pour un projet de ruelle verte impliquant des commerçants. La ruelle pourrait accueillir de petits événements ponctuels organisés par les commerces à

proximité.

Animations

Cyrille Bodirot présente d'abord les animations produites par l'Organisation. Montréal Boréal 2025, animation hivernale au cœur de Saint-Henri, a de nouveau connu un succès médiatique important, la période hivernale comportant peu d'événements. L'édition 2025, d'une durée de 10 jours en lien avec la subvention de piétonnisation, a bénéficié d'un bon achalandage de fin de semaine, mais d'un achalandage plus faible en semaine, et s'est déroulée dans des conditions météorologiques difficiles, dont deux tempêtes de neige, en plus d'exigences d'aménagement imposées par le service de police et le Service de sécurité incendie de Montréal. Pour 2026, l'événement est revenu au parc plutôt que dans la rue, une décision prise avec le conseil d'administration et la permanence avant même la mise sur pause du programme de piétonnisation hivernale. L'événement a été réalisé avec l'appui de l'Arrondissement du Sud-Ouest et de la Ville de Montréal, par l'entremise du programme de piétonnisation.

L'édition 2025 de À l'Ouest de l'Adam, animation estivale au cœur de la Petite-Bourgogne, a réuni plus de 30 entreprises, tant dans la production que dans la foire commerciale, en plus des commerces de la rue. L'événement a généré 56 000 passages selon les compteurs d'achalandage, sur deux jours et demi, et la foire commerciale comptait 31 kiosques regroupant des commerces des quartiers et des artisans de l'extérieur. Le projet a été réalisé avec la Caisse Desjardins des Jardins du Sud-Ouest, l'Arrondissement du Sud-Ouest et la Ville de Montréal. Cyrille Bodirot souligne le taux d'implication des commerces de la rue, qu'il évalue à près de 99 %.

Deux nouveaux événements se sont ajoutés en 2025. Oscar Peterson – 100 ans d'une légende, présenté au cours d'un après-midi pour souligner le centenaire de naissance du musicien natif de la Petite-Bourgogne, né le 15 août 1925, a été appuyé par Patrimoine canadien et réalisé en collaboration avec le Festival International de Jazz de Montréal, qui a prêté une partie de son exposition. L'événement a notamment permis d'accueillir Oliver Jones, qui a interprété un moment musical en hommage à Oscar Peterson. Cyrille Bodirot précise que cet événement, en raison des budgets qu'il exige et de son caractère commémoratif, ne sera pas reconduit sous cette forme, mais que la thématique du jazz demeurera présente dans les autres animations de l'Organisation. L'Afrique c'est chic, friperie à ciel ouvert présentée au parc Sainte-Anne dans Griffintown, était pour sa part un projet pilote; l'événement, qui comprenait un défilé de vêtements issus des exposants, a connu un beau succès et devrait revenir en 2026 dans une formule élargie.

Cyrille Bodirot présente ensuite les événements auxquels l'Organisation est associée sans en être le producteur. L'Oktoberfest, au marché Atwater, revient en 2026; l'Organisation soutient les commerçants présents, notamment en assumant leurs frais de location, et développe des animations sur place. Le parcours d'Halloween dans Griffintown, réalisé en partenariat avec Parcs Canada et un partenaire des quartiers, a connu un tel succès qu'il a dû être prolongé sur plusieurs jours; l'Organisation souhaite y ajouter un lieu couvert en 2026. Le marché de Noël, réalisé avec La Lutinerie, a pris la forme d'un parcours immersif avec application mobile ayant mobilisé 53 commerces des Quartiers du Canal, sur plus de 100 commerces à l'échelle du Sud-Ouest; l'application a été téléchargée 440 fois et chaque commerce participant a reçu en moyenne une quinzaine de visites. Cyrille Bodirot précise que, si le projet a été un succès

pour les Quartiers du Canal, les résultats d'ensemble auraient pu être meilleurs et que le partenaire évalué s'il reconduira l'initiative. L'Organisation soutient enfin plusieurs partenaires récurrents, principalement en leur offrant de la visibilité, dont le Festival sur le canal, les guinguettes au bord du canal et les activités entourant le 200e anniversaire du canal de Lachine, réalisées avec Parcs Canada.

Projets en cours et à venir

Pour 2026, Cyrille Bodiot indique que plusieurs projets se poursuivent : les brigades de propreté, les 5 à 7, la carte privilège, le renouvellement de la boutique éphémère ainsi que le travail de représentation auprès de l'arrondissement, notamment dans le cadre des ateliers sur la réforme de l'urbanisme du Sud-Ouest.

La principale nouveauté de 2026 est le programme de soutien aux commerces affectés par les travaux. Sarah Fryde, précédemment à l'emploi d'un partenaire de l'Organisation, se joint à l'équipe comme sixième personne de la permanence, exclusivement dédiée au soutien des commerces touchés par les travaux qui débiteront au mois de mai, pour la durée des travaux et à tout le moins jusqu'à la fin de l'année. Elle pilotera cinq projets, notamment en propreté, animation, signalétique et communication, en plus d'un service de conciergerie offert aux commerces directement affectés. L'Organisation offrira également un service de dessin de plans pour les nouvelles terrasses et un accompagnement renforcé dans les demandes de permis auprès de l'arrondissement.

En aménagement, sont prévus les luminaires de Noël, le réaménagement du trottoir adjacent à la ruelle verte sur la rue Notre-Dame, la poursuite des conteneurs-terrasses et du verdissement, ainsi qu'un projet d'envergure de portes de quartier qui s'étalera sur trois ans. Cyrille Bodiot précise que c'est en raison de ce projet, encore en développement, qu'une partie de la subvention a été reportée à 2026. Le projet vise à renforcer l'identité et la culture des quartiers, notamment par des interventions d'embellissement et un parcours réalisé avec des artistes, pour lesquels des appels de projets sont en cours.

En animation, Montréal Boréal 2026 a eu lieu en février 2026 et a été un succès, avec de nombreux commentaires positifs des familles. À l'Ouest de l'Adam célébrera son cinquième anniversaire et se tiendra en pleine Coupe du monde de soccer, ce dont l'Organisation entend profiter pour faire rayonner les quartiers. L'Afrique c'est chic sera de retour au parc Sainte-Anne, et l'Organisation soutiendra de nouveau l'Oktoberfest, l'Halloween et la campagne de Noël.

La grande nouveauté de 2026 en matière d'animation est la tenue des Championnats du monde de cyclisme, que Cyrille Bodiot décrit comme le plus important événement accueilli par la Ville de Montréal depuis les derniers Jeux olympiques. L'événement se tiendra autour du 20 au 26 septembre 2026 et plusieurs étapes traverseront les quartiers, notamment Griffintown et la rue Atwater, devant le marché public. Manon organise une rencontre d'information à l'intention des commerçants et l'Organisation développera un budget afin de profiter de cet événement pour mettre les quartiers en valeur.

Cyrille Bodiot mentionne également que les membres de la permanence, dont Yoana Stoeva

et Manon, participent à plusieurs ateliers et comités de l'arrondissement, notamment sur la réforme de l'urbanisme du Sud-Ouest.

En communications, l'Organisation poursuivra la production de capsules vidéo et le développement touristique des quartiers, et sera présente au Salon du tourisme de Tourisme Montréal, qui se tiendra pour une deuxième année consécutive dans le Sud-Ouest, cette fois au New City Gas.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BILAN DES ACTIVITÉS

Sophie Tremblay remercie Cyrille Bodirot pour sa présentation et invite les membres à poser des questions ou à faire des commentaires.

Pascale Robillard (Arsenal art contemporain) souhaite obtenir une rencontre avec l'équipe afin de discuter des différentes façons d'accroître la visibilité de l'organisme, de mettre à jour sa fiche sur le site Internet de l'Organisation et d'explorer une participation à certains événements, dans une logique d'échange de visibilité comme cela se fait avec les partenaires du corridor culturel.

Cyrille Bodirot répond par l'affirmative et précise que Maëli Helec, déjà en contact avec l'équipe d'Arsenal art contemporain, assurera le suivi. Il mentionne que des changements d'adresses courriel au sein de la permanence, à la suite de l'arrivée de Sarah Fryde, peuvent expliquer une perte d'information, et rappelle que l'Organisation siège aux comités du corridor culturel, ce qui permettra des échanges réguliers.

Sophie Tremblay demande s'il y a d'autres questions ou commentaires. Aucune autre question n'est soulevée.

10. MISE EN CANDIDATURE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sophie Tremblay explique que quatre postes d'administrateurs sont à combler au conseil d'administration, les mandats des administrateurs concernés venant à échéance. Quatre candidatures conformes ont été reçues préalablement à l'assemblée, toutes de personnes déjà administratrices, pour un mandat de deux ans, soit :

*Nicolas Canigiani
Stéphanie Bédard
Gaëlle Cerf
Damien Cussac*

Sophie Tremblay mentionne que les règlements généraux permettent le dépôt de candidatures spontanées et invite les membres qui souhaitent solliciter un mandat au conseil d'administration à se manifester. Elle précise que si personne ne se propose, il ne sera pas nécessaire de tenir une élection, les quatre candidatures reçues étant alors élues par

acclamation.

Personne ne dépose de candidature spontanée et aucun membre ne demande la tenue d'un vote. Les quatre candidatures reçues sont donc élues par acclamation :

*Nicolas Canigiani
Stéphanie Bédard
Gaëlle Cerf
Damien Cussac*

Sophie Tremblay invite les personnes élues présentes à dire quelques mots. Nicolas Canigiani souligne l'importance de la rotation au sein du conseil d'administration et invite les membres à s'impliquer; il salue le travail accompli par l'équipe de la permanence et les résultats obtenus au cours des dernières années. Stéphanie Bédard se présente et rappelle qu'elle est à l'écoute des commerçants et disponible pour les soutenir dans leurs démarches. Gaëlle Cerf salue l'assemblée et se dit heureuse de poursuivre son implication. Damien Cussac est absent de l'assemblée.

Sophie Tremblay félicite les administrateurs élus.

RÉSOLUTION M2026/03/18-6

IL EST RÉSOLU QUE:

« Nicolas Canigiani, Stéphanie Bédard, Gaëlle Cerf et Damien Cussac soient élus par acclamation à titre d'administrateurs de l'Organisation, pour un mandat de deux ans prenant fin à la clôture de l'assemblée générale annuelle de 2028. »

11. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

À 15h18, Sophie Tremblay invite les participants à soulever tout point non inscrit à l'ordre du jour, à poser des questions ou à formuler des commentaires. Aucune intervention n'est soulevée. Des remerciements et des félicitations sont échangés dans le clavardage.

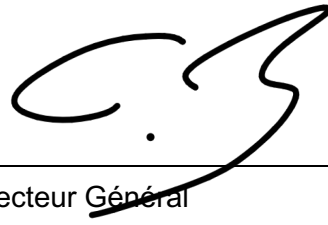
Cyrille Bodirot remercie les participants et rappelle que les membres qui souhaitent s'impliquer dans les projets présentés sont invités à communiquer avec la permanence.

12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale annuelle 2026 des membres de l'Organisation prend fin à 15h19, par épuisement des points à l'ordre du jour.



Présidente



Directeur Général